

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION
IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (à frais virés)

Nom chimique : Huile végétale de soya méthylée

Famille chimique : Adjuvant

N° d'homologation PCP : 28385

N° FS : 28385-15-LPI

Révisions à la FS : Les section 1

Date de publication : 09/13/15

Remplace : 09/13/12

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT POISON – Peut être fatal si inhalé. NE PAS respirer les embruns. Peut être dangereux si avalé. Éviter tout contact avec les yeux. Porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage du produit et de la réparation des instruments d'application. Vérifier les produits avec lesquels ce produit peut être mélangé en réservoir pour une protection supplémentaire.

AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE DU SOYA.

Ce produit est un liquide de couleur jaune ayant une légère odeur grasse caractéristique.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques :	Pourcentage selon le poids :	N° de CAS	VLE (unités)
Huile végétale de soya méthylée	70,00	Mélange	aucune établie

4. PREMIERS SOINS

Contact avec la peau : Enlever tout vêtement contaminé. Bien se laver la peau et les cheveux à l'eau et au savon. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en tenant les paupières ouvertes pour en retirer le produit. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Garder la tête plus basse que les épaules pour éviter une aspiration du produit dans les poumons. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si sa respiration est difficile, administrer de l'oxygène; si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode) : >100 °C (>212 °F) (TCC)

Limites d'inflammabilité (LII et LSI) : Non établies

Agents d'extinction : Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

Produits de combustion dangereux : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone et des oxydes de soufre.

Techniques spéciales en cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Le produit en feu peut flotter. N'est pas considéré explosif.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements

Recueillir le plus de liquide possible dans un contenant propre pour l'utiliser ultérieurement ou absorber et balayer immédiatement et le transférer dans des contenants qui conviennent pour élimination. Rincer la zone touchée par le déversement à l'eau après le nettoyage. Vérifier les règlements locaux, provinciaux et fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Utiliser le produit avec une ventilation adéquate.

Entreposage : Le contenant doit être fermé hermétiquement lors de l'entreposage.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesure d'ingénierie :	Travailler dans un endroit bien ventilé. L'usage d'une ventilation par aspiration à la source peut être requis lorsqu'on travaille dans un espace clos.		
Protection respiratoire :	Non requise en temps normal. Si les vapeurs ou les bruines excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre les pesticides.		
Protection des yeux :	Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées si nécessaire.		
Protection de la peau :	Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes.		
	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH	
	pour le produit	non établie	non établie

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur : Ce produit est un liquide de couleur jaune ayant une légère odeur grasse caractéristique.	Solubilité : Émulsifie
Poids spécifique (eau = 1) : 0,900 g/ml	Masse volumétrique apparente : 0,9 kg/L
Tension de vapeur (mm) : non établi	Point d'ébullition : >200 °F / 93,4 °C
Pourcentage de volatilité : non établi	Taux d'évaporation : non établi
Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable
Conditions à éviter : Chaleur excessive prolongée.
Substances incompatibles : Acides, bases et oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rate) : 5 000 mg/kg	Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : > 4 000 mg/kg
Irritation des yeux (lapin) : Irritant minime	Irritation cutanée (lapin) : Irritant minime
Inhalation CL₅₀ (rat) : 0,05 mg/L (4 h)	Sensibilisation cutanée (cobaye) : N'est pas un sensibilisant
Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.	

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Non déterminé.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer à pression et ajouter le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. Disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ou pour le nettoyage d'un déversement. Ne pas contaminer l'eau, les aliments et la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.
Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, AGENTS MOUILLANTS OU ADHÉSIFS (NMFC 4610, CLASSE : 60)
 Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport aérien et maritime.

15. RÉGLEMENTATION**Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :**

NFPA		HMIS	
1 Santé	0 Moindre	1 Health	
0 Inflammabilité	1 Légère	0 Inflammabilité	
0 Instabilité	2 Modérée	0 Réactivité	
	3 Élevée	G EPI	
	4 Grave		

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat O Feu N Relâchement soudain de la pression N
 Différé N Réactif N

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

SIMDUT [Canada] : Les produits antiparasitaires ne sont pas visés par le SIMDUT. Classifié D2B.

16. AUTRES INFORMATION

Statut de la FS : Les section 1 révisée.

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

Révisé par : Santé écologiques et Sécurité

®MSO est une marque de commerce déposée de LOVELAND PRODUCTS, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.